



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN04720120416681

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Lot-et-Garonne .

Transmis

Au représentant de l'état

Fait à AGEN, le 16 avril 2012

Visé Le : 18 avril 2012

Monsieur Jean DREUIL
Président du CDG 47

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Service	Temps de travail	Collectivité	CP et commune	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V04711126172001	Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe	Pôle maîtrise d'oeuvre routes et ouvrages d'art	35h00	Conseil Général du Lot-et-Garonne	47000 Agen cedex9	07/12/2011	04720111215360
V04711126375001	Rédacteur Rédacteur principal Rédacteur chef	DBFGI - gestion financière - rédacteur	35h00	Conseil Général du Lot-et-Garonne	47000 Agen cedex9	08/12/2011	04720111215360
V04712038090001	Rédacteur chef	DITL - pôle administratif	35h00	Conseil Général du Lot-et-Garonne	47000 Agen cedex9	16/03/2012	04720120316380